les SCOP HAUTS DE FRANCE
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

L'URSCOP accompagne les entrepreneurs, les porteurs de projets collectifs, les artisans, les commerçants, les restaurateurs, les acteurs de la formation, les professionnels du bâtiment et des travaux publics, les métiers du développement durable, de la mobilité, de la logistique, les cadres et dirigeants, les salariés étudiant la reprise de leur entreprise, les administrateurs et gestionnaires, les métiers créatifs, les professionnels de la communication, de l'édition, du design, les architectes, les entrepreneurs du numérique et de la tech, les étudiants et jeunes diplômés, les acteurs du secteur culturel, les professionnels de l'alimentation et de l'agroalimentaire, les métiers de service – à la personne, aux entreprises – les professionnels de l'industrie, les métiers de la santé, de la petite enfance, de l'insertion... accompagne les entrepreneurs, les porteurs de projets collectifs, les artisans, les commerçants, les restaurateurs, les acteurs de la formation, les professionnels du bâtiment et des travaux publics, les métiers du développement durable, de la mobilité, de la logistique, les cadres et dirigeants, les salariés étudiant la reprise de leur entreprise, les administrateurs et gestionnaires, les métiers créatifs, les professionnels de la communication, de l'édition, du design, les architectes, les entrepreneurs du numérique et de la tech, les étudiants et jeunes diplômés, les acteurs du secteur culturel, les professionnels de l'alimentation et de l'agroalimentaire, les métiers de service – à la personne, aux entreprises – les professionnels de l'industrie, les métiers de la santé, de la petite enfance, de l'insertion... accompagne les entrepreneurs, les porteurs de projets collectifs, les artisans, les commerçants, les restaurateurs, les acteurs de la formation, les professionnels du bâtiment et des travaux publics, les métiers du développement durable, de la mobilité, de la logistique, les cadres et dirigeants, les salariés étudiant la reprise de leur entreprise, les administrateurs et gestionnaires, les métiers créatifs, les professionnels de la communication, de l'édition, du design, les architectes, les entrepreneurs du numérique et de la tech, les étudiants et jeunes diplômés, les acteurs du secteur culturel, les professionnels de l'alimentation et de l'agroalimentaire, les métiers de service – à la personne, aux entreprises – les professionnels de l'industrie, les métiers de

L'URSCOP
1er PARTENAIRE
des entreprises coopératives

L'URSCOP accompagne et soutient le développement des entreprises coopératives dans toutes les étapes de leur vie.

J'AI UN PROJET DE...

CRÉATION
Je souhaite créer une entreprise coopérative

REPRISE
Je suis salarié·e et souhaite reprendre mon entreprise

TRANSFORMATION
J'ai un projet de transformation d'une structure existante en entreprise coopérative

TRANSMISSION
Je souhaite céder mon entreprise à des salarié·es

JE PÉRENNISE MON PROJET

Je souhaite être accompagné·e dans le développement de mon entreprise à tous les niveaux



4 domaines d'expertise dédiés



ÉCONOMIQUE :

- Analyse de la faisabilité économique et financière des projets
- Appui à leur réalisation et consolidation



STRATÉGIQUE :

- Accompagnement des phases de croissance
- Anticipation des évolutions



GOUVERNANCE :

- Accompagnement des dirigeant·es et salarié·es dans la gouvernance coopérative



JURIDIQUE :

- Conseil sur le choix de la structure
- Rédaction et modification des statuts
- Sécurisation des aspects juridiques

Une expertise reconnue dans l'accompagnement coopératif

Un écosystème coopératif et solidaire :
Nous facilitons l'accès aux financements, développons des partenariats avec l'Économie Sociale et Solidaire et favorisons la mise en réseau entre Scop et Scic.

Un ancrage territorial :
Nous nous appuyons sur la force d'un réseau national pour représenter et promouvoir les valeurs coopératives auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux.

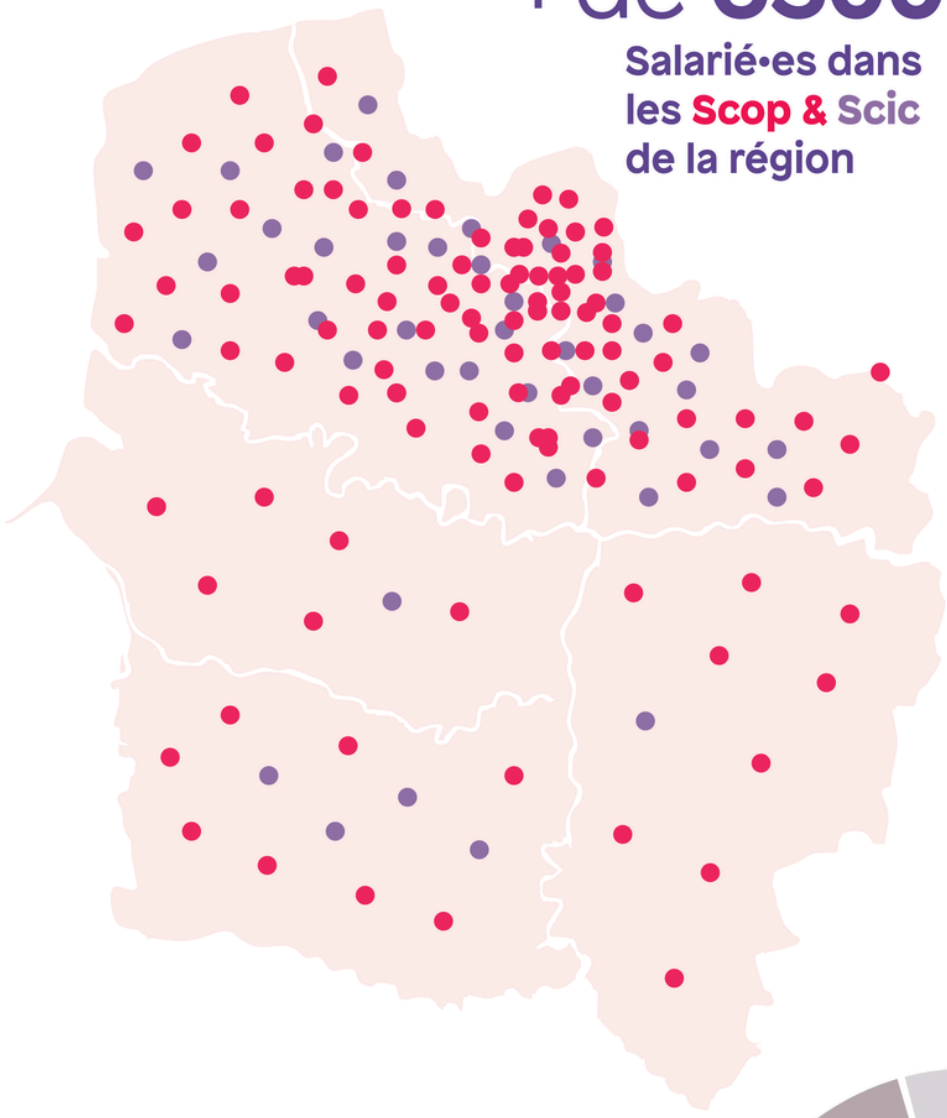
Un accompagnement sur mesure :
Nous proposons des conseils personnalisés et un suivi de proximité adapté à chaque projet.

La formation continue des associé·es :
Nous accompagnons la montée en compétences des dirigeant·es, salarié·es, coopérateurs et coopératrices tout au long de la vie de l'entreprise.

→ TOUTES LES CLÉS POUR ENTREPRENDRE DIFFÉREMMENT, MAIS SÛREMENT.

Scop & Scic
en Hauts-de-France

+de 6500
Salarié·es dans les Scop & Scic de la région



- Scop
- Scic



- Bâtiment, travaux publics et aménagement • 16,6 %
- Commerce, artisanat et alimentation • 12,3 %
- Conseil, ingénierie et services aux entreprises • 30,1 %
- Culture, communication, audiovisuel • 4,9 %
- Restauration et loisirs • 12,3 %
- Immobilier, logistique et services divers • 2,5 %
- Informatique et numérique • 6,1 %
- Social, éducation et services à la personne • 9,2 %
- Transport, logistique et location • 4,3 %
- Autres • 1,8 %

Pourquoi choisir la forme coopérative ?

Deux statuts juridiques adaptés à des projets différents, mais avec un même ADN : démocratie, équité, partage.

Scop

un statut pour
associer les salarié·es
à la pérennité de l'entreprise

Scic

un statut pour
construire une entreprise
d'intérêt général et collectif

LE BON FORMAT POUR CHAQUE IDÉE...

Pour qui ?

- Tout **porteur de projet** désireux d'entreprendre collectivement.
- **Salarié·es** envisageant le création ou la reprise en coopérative.
- **Collectivités et acteurs locaux** porteurs de projets d'intérêt collectif.
- **Indépendants** voulant entreprendre autrement, dans un cadre coopératif sécurisant.

Prenons rendez-vous

1. **Premier échange** et découverte du projet.
2. **Étude de faisabilité** et choix du modèle juridique adapté.
3. **Accompagnement** juridique, économique, financier et stratégique.
4. **Appui à la réalisation** des formalités de création.
5. **Suivi et formation** tout au long de la vie de l'entreprise.

...DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ.

avec le soutien de

Région Hauts-de-France

URSCOP Hauts-de-France

235 Bd Paul Painlevé
59 000 Lille
ur-hdf@scop.coop
03 20 90 49 70